

SCCUQ @

Avril 2004 - numéro 30

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal - www.unites.uqam.ca/sccuq

dans ce numéro

■ 1 ^{er} Mai	Page 1
■ Assemblée générale statutaire	Page 2
■ Bilan : Présidence	Page 3
■ Bilan : VP convention collective	Page 5
■ Bilan : VP affaires universitaires	Page 7
■ Bilan : VP relations intersyndicales	Page 9
■ Bilan : VP informations	Page 10
■ Bilan : Secrétaire général	Page 11
■ Bilan : Trésorerie	Page 12
■ Bilan : Mobilisation-intégration	Page 14
■ Bilan : CAART	Page 16
■ Merci à vous qui avez pris position pour l'UQAM	Page 19
■ Pour nous rejoindre	Page 20

Le SCCUQ@ est publié par le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal (SCCUQ) à l'intention de ses membres
Adresse : C.P. 8888, Succursale Centre-ville, Montréal, H3C 3P8
Pavillon Hubert-Aquin (A-R540)
Téléphone : (514) 987-3495
Télécopieur : (514) 987-8475
Courriel : sccuq@uqam.ca
Site internet du SCCUQ : <http://www.unites.uqam.ca/sccuq>
Responsable à la vice-présidence à l'information : Bernard Dansereau
Mise en page et infographie : Diane Guilbault

ISSN 1703-2342
ISSN 1703-2350 - Copie électronique
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

1^{er} Mai

Cette année, la manifestation du 1^{er} Mai revêt une connotation spéciale. Organisée en intersyndicale et avec les organisations communautaires, la manifestation s'inscrit dans la riposte du mouvement syndical au gouvernement Charest, un an après son accession au pouvoir.

Alors que ce gouvernement cherche à empêcher la syndicalisation, à développer la sous-traitance et à élargir le bassin d'emplois à rabais, le mouvement syndical se mobilise. L'objectif est simple : conserver le droit à la libre association et à la libre négociation.

Ce traditionnel rassemblement du 1^{er} Mai existe depuis juillet 1889, alors que le Congrès International Socialiste déclarait que le 1^{er} mai sera une journée internationale de revendications sociales. À partir de cette date, dans la majeure partie des pays industrialisés, les travailleuses et les travailleurs font connaître leurs revendications et leurs aspirations.

Cette année, l'occasion nous est donnée de nous unir, ici au Québec, les travailleuses et travailleurs du monde d'exposer les risques que fait courir à la société ce gouvernement et tous ceux qui l'appuient. Ce sera le moment d'énoncer les valeurs de justice sociale et économique que nous défendons âprement.

Ce sera aussi un geste de solidarité avec les autres groupes de notre société, eux aussi frappés par des mesures de ce gouvernement. Milieu étudiant, milieu populaire, nul n'y échappe. Le dernier budget saupoudre des mesures qui vont alléger quelques souffrances. Mais il ne redistribue pas la richesse et ne ramène pas le dialogue social.

Le 1^{er} Mai, aux jeunes, aux familles, aux militantes, militants politiques et syndicaux, vont s'ajouter, par dizaines de milliers des salariées, salariés de toutes les régions du Québec. On ne peut se payer le luxe de voir tant d'années d'efforts anéanties par un gouvernement uniquement au service du patronat.

La mobilisation autour de nos exigences est plus que jamais à l'ordre du jour.

LE COMITÉ EXÉCUTIF DU SCCUQ

MANIFESTATION - 1^{ER} MAI 2004

Aréna Jean-Rougeau, angle Jarry et de Normanville
à 13h00

Regroupons-nous
avec les membres de la communauté uqamienne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

29 AVRIL 2004 – 13 H – LOCAL R-M130

Comme à chaque année, avec le printemps, vient le moment d'élire les membres de l'équipe syndicale pour l'année. C'est aussi le moment de voir le rapport des vérificateurs financiers, d'analyser les états financiers et de comparer les résultats réels aux prévisions budgétaires de l'année 2003.

ÉLECTIONS

Tous les postes du Comité exécutif sont donc en jeu, ainsi que les postes au Comité mobilisation-intégration et au Comité des agentes et agents de relations de travail. Il y a trois postes à pourvoir pour chacun de ces comités. Pour poser sa candidature à un ou l'autre de ces postes, il faut respecter la politique électorale du SCCUQ, dont le formulaire est disponible au secrétariat du Syndicat ainsi que sur le site du SCCUQ : www.unites.uqam.ca/sccuq. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au lundi 26 avril à 12 heures.

D'autres postes sont aussi disponibles et devront être comblés par l'Assemblée :

- Comité de surveillance des finances (3 postes)
- Comité de perfectionnement et de mise à jour des connaissances (1 poste)
- Comité institutionnel aux fins de l'application de la politique contre le harcèlement sexuel (2 postes)
- Comité des relations interethniques (1 poste)
- Sous-commission des ressources (ce poste est ouvert conjointement avec le Secrétariat des instances).

AVIS DE MOTION

Un avis de motion a été déposé à l'Assemblée générale du 18 février dernier. Elle doit faire l'objet d'une décision des membres. Cet avis propose

d'ajouter un article à la procédure électorale afin de pourvoir à la présidence et au secrétariat des élections au SCCUQ.

Les postes à la présidence et au secrétariat d'élections sont comblés par élection parmi les personnes membres du Syndicat et ce, lors de la première assemblée générale de la session d'automne pour un mandat d'un an. À cette occasion, l'Assemblée générale procède à l'élection d'une officière ou d'un officier d'élection substitut afin d'assurer la disponibilité d'une équipe électorale complète pour la tenue des élections.

La présidente et le secrétaire général du SCCUQ assument respectivement pour cette élection les rôles de président et de secrétaire des élections. Les règles habituelles de la politique électorale s'appliquent.

VOTE DE GRÈVE GÉNÉRALE DE 24 HEURES À ÊTRE EXERCÉE EN INTERSYNDICALE

Lors du dernier conseil syndical, les déléguées, délégués ont décidé d'amener la résolution-type de la CSN qui demande aux assemblées générales des syndicats, membres du mouvement, de se prononcer sur un mandat de grève. Le texte complet de la résolution figure dans la dernière livraison du SCCUQ@ (mars 2004, p. 8 et 9). La résolution propose de voter une grève générale de 24 heures à être exercée en intersyndicale, à l'échelle de tout le Québec, en guise de protestation contre les politiques néolibérales appliquées par le gouvernement Charest et de mandater le Conseil confédéral de la CSN (l'instance suprême de la CSN entre les congrès) à convenir du moment jugé opportun pour exercer ce mandat de débrayage intersyndical de 24 heures.

GUY DUFRESNE, *secrétaire général*

BERNARD DANSEREAU, *vice-président à l'information*

BILAN : PRÉSIDENCE

Après en avoir discuté en réunion, nous avons décidé cette année de produire des bilans individuels. Par cette formule personnalisée, nous espérons rendre compte avec plus de détails et de précisions, de la multiplicité et de la complexité des tâches incombant à tout membre de l'Exécutif. Et ceci, qu'elles aient un lien direct ou indirect avec le poste occupé. En effet, nous assumons collectivement et individuellement « l'intendance » de notre syndicat et toutes les fonctions de représentation qui y sont liées au sein de l'université. Mais nous nous déployons également avec vigueur, sur le terrain plus proprement politique de la vie syndicale, universitaire et intersyndicale. Travailler *au* SCCUQ, signifie donc travailler *pour* le SCCUQ et sa pérennité, ce qui dépend grandement de notre force politique.

Mon bilan annuel s'effectue dans un contexte particulier, soit celui de mon départ du Comité exécutif. Je ne sollicite pas de mandat pour la prochaine année, voulant désormais me consacrer avec plus d'ardeur à ma thèse de doctorat que j'aimerais avoir terminé en 2005. Je rendrai donc compte ici du travail que j'ai effectué au cours des douze derniers mois, mais j'en profiterai aussi pour faire quelques remarques se rapportant à mes quatre années au sein du Comité exécutif, dont les deux dernières années et demi à la présidence.

S'il faut chercher une dominante à la dernière année, je dirais que mon temps de travail syndical a été largement mobilisé par les relations intersyndicales et les fonctions de représentation politique et institutionnelle. Cela m'aura permis cette année et depuis que j'occupe le poste de présidente, de sillonner la province et l'UQAM... afin d'y représenter les chargées, chargés de cours du SCCUQ et de participer activement aux actions et travaux du Regroupement université et à ceux de la FNEEQ. Rimouski, Québec, Chicoutimi, Gatineau ont compté parmi les arrêts obligatoires, sur mon itinéraire syndical de 2003-2004, la négociation du renouvellement des conventions collectives de nos collègues de la TÉLUQ et des autres syndicats de chargées, chargés de cours ayant occupé le devant de la scène. Réunions, déplacements divers, conférences de presse, actions de visibilité, piquetage, actions d'appui aux syndicats en moyens de pression

et en grève, conférences téléphoniques se sont succédés à un rythme effarant dès l'automne, afin de parvenir à des améliorations dans les conditions de travail des chargées, chargés de cours. Plusieurs gains ont été réalisés et ceux-ci se répercutent déjà dans une partie des syndicats de chargés de cours. La solidarité et la concertation auront porté fruit, de même que la ténacité de nos collègues qui ont tenu bon devant des employeurs récalcitrants.

Au niveau de la Fédération, l'avenir des cégeps, l'état de la vie syndicale dans les syndicats CSN et les moyens d'action contre les politiques du gouvernement Charest ont été les sujets qui m'ont interpellée davantage. Le débat se poursuit concernant la grève politique et devrait connaître son dénouement pour les chargées, chargés de cours lors de notre assemblée générale statutaire. En tant que présidente, j'ai la tâche avec la vice-présidente aux relations intersyndicales de négocier, avec les deux autres syndicats de l'UQAM (SEUQAM et SPUQ), les conditions de notre participation concertée à ladite grève. Depuis le début des actions de perturbation, nous avons tenté de maintenir un front intersyndical uqamien uni, lorsque nos centrales respectives sont parvenues à s'entendre sur des actions au même moment, et que nos membres désiraient prendre part aux moyens de pression mis de l'avant. Nous envisageons le même type de démarche pour la suite des événements.

Autre dossier intersyndical et institutionnel qui fut important durant la dernière année : la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités. Un projet de mémoire uqamien réunissant les associations étudiantes, les syndicats et la Direction a malheureusement avorté en fin de course, mais nous avons participé à des réunions de concertation et avons pu donner notre appui au mémoire de la Direction. J'ai pu également présenter le contenu des mémoires uqamiens et celui de la FNEEQ à nos membres et effectuer une analyse de la pertinence de la tenue d'une telle Commission, que j'ai livrée dans les pages du journal.

En marge de la commission parlementaire, j'ai pu prendre part activement avec plusieurs autres

chargées, chargés de cours, dont les membres de l'Exécutif, au colloque sur le renouvellement du corps professoral organisé par la CRÉPUQ. Nos interventions nous ont bien positionnés dans tous les ateliers et lors des plénières par rapport à la constellation des étoiles montantes « professorables ». Condamnés jadis à un rôle de satellite par le corps professoral, on sent poindre une volonté de cooptation des chargés de cours par certains de nos collègues permanents et dirigeants universitaires. Reste à voir si la promesse de considérer sérieusement la candidature des chargées et chargés de cours parmi les prochaines recrues aura des suites tangibles.

Le projet d'arrimage de la TÉLUQ et de l'UQAM m'a permis de poursuivre l'analyse entamée depuis 2001, alors que j'étais vice-présidente à l'information, sur les effets non souhaitables de l'introduction des NTIC et de la formation à distance à l'université. J'en ai exposé les principaux enjeux à nos membres et à la communauté universitaire (lors des consultations sur le sujet, les mots d'accueil du comité exécutif et dans un article). Cette question qui me passionne demeurera un de mes chevaux de bataille, après mon départ du syndicat. Le vice-président à la convention collective, qui m'a accompagnée dans ma réflexion et mes représentations, saura poursuivre le travail pour défendre les intérêts de nos membres en la matière.

L'année 2004 clôturait nos célébrations entourant le 25^e anniversaire du SCCUQ. Ce qui aura occupé grandement le vice-président à l'information qui a rédigé l'historique du syndicat et le vice-président aux affaires universitaires qui a organisé avec son équipe de mobilisation toutes les festivités et ce qui en découlait. J'ai eu moins de discours à prononcer en 2004 que durant l'année qui a précédé, ma contribution s'est située essentiellement au niveau de la présentation du document historique et de l'aide à sa mise en forme textuelle.

La gestion de la convention collective n'est pas un dossier qui a mobilisé beaucoup de mes heures, l'équipe du CAART étant heureusement là pour s'en acquitter ! J'ai été informée des décisions prises et des démarches poursuivies, qui se sont souvent vues refléter dans les préoccupations des déléguées, délégués lors des conseils syndicaux. J'ai pu débiter mon dernier mandat par la séance de signature de la convention collective et la mise sur pied de la première « clinique d'aide pour le perfectionnement long ». Celle-ci a connu un vif succès (aidant les personnes à

mieux présenter leur demande de bourses) et elle se poursuivra cette année au mois de mai.

La bonne marche quotidienne du syndicat est assurée bon an, mal an, grâce à l'aide indéfectible et le professionnalisme de nos deux employées de bureau, que nous avons « secondées », la trésorière, le secrétaire général et moi-même. Une foule de « petits » dossiers, nous demandent toujours un « max » de temps, comme c'est la coutume dans une organisation telle que la nôtre. J'ai pu mener seule ou en collaboration plusieurs tâches récurrentes, certaines fastidieuses mais toutes indispensables : gestion de la répartition des contrats de libérations syndicales, des congés de maladie, des cumuls de postes, des remplacements, décisions à incidence budgétaire et co-gestion des politiques internes, préparation des ordres du jour des réunions syndicales, suivi des décisions et des mandats, vérification des procès-verbaux, correction de textes, sollicitation de fonds pour la Bourse des chargées, chargés de cours de la Fondation UQAM, relations publiques (soirées, galas, parties, lancements, conférences), rédaction de textes, etc.

Finalement, j'aurai consacré moult énergies cette année aux réunions du comité exécutif, à leur organisation et leur fonctionnement, à la convivialité entre les membres, à la gestion des tensions. Ce travail, quoique invisible pour les membres, nous assure une cohésion indispensable lorsque nous nous présentons en instance et lorsque nous devons intervenir publiquement.

En terminant, j'aimerais remercier toutes les personnes de l'UQAM et de l'extérieur qui à travers leurs gestes et attitudes envers la présidente du SCCUQ ont démontré tout le respect, l'écoute et la sympathie qu'ils ont pour la cause des chargées, chargés de cours. Toutes les portes m'ont été ouvertes, toutes les mains tendues. Je remercie également chaleureusement tous les membres du syndicat et de l'équipe syndicale de l'appui et de la confiance que vous m'avez démontrés au cours des ans. Deux pages sont insuffisantes pour rendre compte de tout ce que j'ai appris durant les quatre dernières années et pour vous faire sentir à quel point cela a été une expérience incroyable pour moi d'être présidente et porte-parole de ce syndicat. Je retrouve maintenant une place parmi les membres de la base, fière d'avoir assumé une partie de la continuité syndicale du SCCUQ.

SUZANNE WALSH
Présidente

BILAN : VICE-PRÉSIDENTE À LA CONVENTION COLLECTIVE

Il me fait plaisir de présenter aux membres ce rapport d'activités depuis le renouvellement de mon mandat en avril 2003. Le présent rapport va suivre l'ordre chronologique pour rendre compte du travail accompli. Je veux mentionner, avant de faire mon rapport proprement dit, qu'à chaque semaine comme membre du Comité exécutif je dois participer à la réunion hebdomadaire de même comme responsable du Comité des agentes, agents de relations de travail (CAART). Je veux souligner et remercier le travail des membres du CAART durant la dernière année de ce mandat qui se reconnaîtront dans leur contribution conjointe pour l'accomplissement de certaines de mes tâches.

Mon nouveau mandat a débuté par la finalisation de la négociation collective qui s'est traduite par la signature de la convention collective le 5 mai 2003. Les premiers dossiers du nouveau mandat se rattachaient au règlement de griefs déposés sous la convention collective. De plus, nous avons obtenu l'accord de l'Université pour permettre aux personnes âgées de soixante-cinq ans et plus qui répondaient aux critères, de bénéficier, si elles le désiraient, d'une prime de départ à la retraite.

Lors de la session d'été avant la période de vacances, plusieurs dossiers ont retenu particulièrement mon attention. En premier lieu, l'un découlait de la nouvelle convention collective qui prévoyait que le Syndicat et l'Université devaient requérir une opinion juridique à deux avocats spécialisés en droits et en libertés de la personne, pour savoir si une disposition en matière de double emploi enfreignait ou pas la Charte des droits et libertés de la personne ou autres lois. Mon travail dans ce dossier a été de trouver un des avocats spécialisés, après que le Service juridique de la CSN n'ait pu fournir un tel spécialiste, et de convenir avec l'Université des questions à soumettre aux deux avocats. Les deux opinions juridiques ont été remises aux deux parties à la convention collective au début de septembre 2003 et formulent des conclusions différentes. À la suite de la réception de cet avis, j'ai transmis au Comité exécutif les diverses options qui se trouvaient

devant nous, mais les décisions par les instances sur ce sujet seront prises pendant la période de mon absence à l'automne 2003 (entre le 22 septembre et le 12 décembre 2003).

La période de la session d'été a été marquée par un dossier inattendu, soit l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions légales en matière de jours fériés, chômés et payés. De nouveaux articles de la *Loi sur les normes de travail* prévoient le paiement d'une indemnité pour les jours fériés et chômés. À l'occasion de la première application de ces dispositions, l'Université a versé en trop des sommes sur la paie pour le paiement des congés fériés du 24 juin et du 1^{er} juillet 2003 de plusieurs chargées, chargés de cours. Il a fallu convenir rapidement d'une entente sur les modalités de remboursement du trop versé et ce, après avoir exigé de rencontrer les représentantes, représentants de l'Université avant tout geste de l'employeur pour récupérer ces montants trop versés et de convenir d'une lettre d'entente pour fixer les modalités de récupération.

J'ai également, durant cette période, échangé avec l'Université sur le projet de *Déclaration institutionnelle sur la reconnaissance et l'intégration des personnes chargées de cours au sein de l'Université du Québec à Montréal* qui a été adopté par les instances de l'Université à l'automne 2003. Deux dossiers individuels et complexes ont également nécessité plusieurs interventions (rencontres, appels téléphoniques) au mois de juin et au début du mois de juillet.

Un événement personnel est arrivé lors de la session d'été, c'est que ma candidature a été retenue à la fin de juillet par la CSN pour suivre une formation de douze semaines à l'automne, soit du 22 septembre au 12 décembre 2003 pour être éligible à occuper la fonction de conseiller syndical à la CSN. Le Comité exécutif a accepté, et je l'en remercie, de pourvoir à mon remplacement durant cette période. Cette formation de douze semaines a été très enrichissante et

elle a porté sur plusieurs sujets (connaissance du fonctionnement de la CSN, formation en matière de négociation, de santé-sécurité et d'accidents du travail...).

Depuis mon retour à la fin du mois de décembre, plusieurs dossiers ont retenu mon attention. Le dossier sur les statuts d'enseignement a nécessité pour ma part de me mettre à jour au niveau de l'état des discussions entre les parties et de préparer une rencontre avec l'Université qui a lieu le 6 février 2004. Au terme de cette rencontre, l'Université s'est engagée à préparer un dépôt plus complet en termes de propositions sur les deux hypothèses discutées depuis l'automne dernier.

Un autre dossier découlant de la dernière négociation a été ouvert, si je puis dire, c'est celui de la question sur la rémunération des personnes chargées de cours du département des Sciences biologiques qui donnent des cours dans le cadre du programme en biologie en apprentissage par problèmes (APP). Une rencontre a eu lieu afin de préparer les discussions avec l'Université et il faut prévoir que durant le mois de mai, une première rencontre devrait avoir lieu pour ce comité paritaire.

Le Comité sur les stages ne s'est pas réuni depuis le début de la session d'hiver, mais du côté syndical, on a travaillé sur un projet de lettre afin de préparer une rencontre ou plusieurs par le Comité paritaire sur les stages avec les vice-doyens à l'enseignement.

Durant l'année de mon mandat, je veux signaler que j'ai participé à trois rencontres sur des dossiers « chauds ». La première concernait les personnes chargées de cours de théâtre et l'exigence de disponibilité obligatoire complémentaire. La deuxième rencontre concernait le problème de plusieurs chargés de cours quant au transfert de reconnaissance automatique pour un cours de base (SCO 1200) et le déroulement d'un comité de révision convenu dans le cadre d'une lettre d'entente issue du dernier règlement de la convention collective. Finalement, une autre rencontre avec des chargés de l'École des arts visuels et médiatiques a eu lieu dans un contexte de réforme de la programmation et des difficultés à se faire reconnaître par transfert automatiquement les exigences de qualification sur les cours modifiés.

À la suite du départ de Gordon Lefebvre, en congé de maladie, j'ai initié la procédure pour pourvoir à son

remplacement durant son congé. J'ai de plus appuyé la présidence, en la remplaçant occasionnellement lors de rencontres téléphoniques afin de discuter avec les autres syndicats de regroupement de négociation ou directement en personne (Regroupement des chargées, chargés de cours à Québec durant la grève des chargés de cours de l'Université Laval).

Parmi mes autres activités, je retiens :

- la participation à une session de formation organisée par la FNEEQ sur la santé mentale (une journée sur deux) ;

- la rédaction d'une convention sur le projet de mémoire de la FNEEQ pour la Commission parlementaire de l'éducation sur la qualité, l'accessibilité et le financement des Universités.

J'ai contribué à notre journal syndical le *SCCUQ* @durant la dernière année :

- en fournissant un texte ancien, daté d'octobre 1985, qui me semblait toujours pertinent et intitulé : *Réflexions sur les Exigences de Qualification pour l'Enseignement*, mai 2004 ;

- en présentant un nouvel article de la convention collective soit la nouvelle prime de départ à la retraite : *Partira, partira pas !*, septembre 2004 ;

- en décrivant dans deux articles de nouvelles conventions : *Une nouvelle convention collective à l'UQAM : celle des maîtres de langue*, février 2004 et *Deux nouvelles conventions de chargées, chargés de cours : Sherbrooke et Laval*, mars 2004.

En termes de représentation comme membre du Comité exécutif, j'ai participé au Conseil fédéral spécial de la FNEEQ, le 18 mars et avant la fin de mon présent mandat, je dois participer au Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain qui doit avoir lieu du 19 avril.

Évidemment, à cela s'ajoute ce qui découle des opérations régulières d'un vice-président en termes d'échanges et de discussions avec les membres du CAART sur les dossiers, de la participation aux travaux du Comité exécutif, de rencontres individuelles sur des dossiers.

JOCELYN CHAMARD

Vice-président à la convention collective

BILAN : VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES UNIVERSITAIRES

En cette fin de mandat, il me fait plaisir de faire rapport pour les activités réalisées depuis un an. Ce compte rendu ne tient pas compte des petites actions accomplies au fil des jours et qui gèrent notre quotidien mais qui, relatées ici, encombreraient inutilement ces pages.

Comme membre du Comité exécutif, j'ai participé à une trentaine de rencontres de ce comité. J'ai aussi assisté aux réunions du Conseil syndical et ainsi qu'aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires. À l'instar des autres membres de l'équipe, je me suis fait un devoir d'être présent à diverses activités d'intérêt syndical telles que le *congrès de la FNEEQ* à Rimouski en mai 2003, le *colloque de la CREPUQ* à Montréal en mars 2004 et le *Conseil fédéral spécial de la FNEEQ* tenu en mars dernier. De plus, j'assisterai au *Congrès du Conseil Central du Montréal Métropolitain* qui aura lieu du 19 au 23 avril prochain.

J'ai participé à une douzaine de réunions de travail sur la possibilité de créer un nouveau statut pour les chargées, chargés de cours de l'UQAM ainsi qu'à cinq réunions avec la partie patronale. J'ai présenté, à l'assemblée du Conseil syndical du 21 novembre dernier, un des deux volets envisagés pour la création d'un nouveau statut.

Sur le plan institutionnel, j'ai agi comme coordonnateur entre notre exécutif et nos représentantes et représentants aux instances (Conseil d'administration, Commission des études, Sous-commission des ressources) et, dans la mesure du possible, avec les chargées, chargés de cours membres des Conseils académiques de facultés.

J'ai prêté une attention particulière aux travaux de la Commission des études (CE) car les propositions qui y sont discutées et votées nous interpellent en tant qu'enseignants et nous concernent comme groupe membre à part entière de la communauté universitaire. Plusieurs des dossiers traités à la CE, m'ont impliqué directement étant donné que les auteurs demandaient expressément l'avis du SCCUQ et qu'il m'incombait d'y répondre, par exemple : la *Politique d'évaluation périodique des programmes*, le *Règlement numéro 5*, la *Déclaration de reconnaissance institutionnelle des chargées, chargés de cours*. D'autres dossiers, tout aussi importants mais qui débordaient largement mon champ d'intervention, ont été traités en exécutif ou confiés à

d'autres collègues pour analyse ; entre autres, le *projet Teluq*, la *Politique de la langue*. Dans le cas d'ouverture ou de fermeture de programmes ou encore au sujet du *projet institutionnel de politique internationale* présentement sur la table, nos commissaires auront voulu connaître l'avis du syndicat avant de prendre position. En plus de communiquer par courriels et appels téléphoniques, j'ai tenu une réunion de concertation avec nos commissaires avant chaque réunion de la CE pour m'enquérir de leur point de vue, pour leur faire part de celui des personnes avec qui je m'étais entretenu et, le cas échéant, leur transmettre la position officielle de notre syndicat. Sans pour autant dicter une ligne de conduite, ces rencontres informelles permettent à nos commissaires d'intervenir avec pertinence dans les débats et ainsi contribuer à influencer la prise de décision.

La mise en application de certaines résolutions de la CE ou encore la poursuite des réflexions qui y ont lieu nécessite, parfois, la création de sous-comités ou de groupes de travail particuliers. Je dois veiller à ce que notre groupe y soit représenté dans la mesure du possible. Ainsi, au fur et à mesure que les occasions se présentaient, j'ai tantôt proposé des listes de noms, tantôt recruté des personnes qui correspondaient au profil exigé pour faire partie de comités, sous-comités ou groupes de travail de tout ordre comme ce fut le cas pour former les groupes de réflexion dans le cadre du *projet institutionnel renouvelé*, ou pour participer au *comité de sages* appelé à étudier les recommandations de ces groupes. Notons également le *comité des programmes de formation à l'enseignement* duquel sont membres deux chargées de cours ainsi que le comité de programme pour le *Cursus d'année de transition* formé en cours d'année.

Je suis bien au fait des exigences qu'implique notre intégration sur le plan institutionnel et je connais les limites du bénévolat. C'est pourquoi, l'automne dernier, avec l'aval de la vice-présidente à la convention, j'ai entrepris des démarches auprès de la direction des ressources humaines et obtenu l'équivalent d'une libération additionnelle pour répondre à certains besoins du syndicat non prévus dans la convention. Sur proposition de l'exécutif, le SCCUQ pourra utiliser cet argent en guise de rémunération d'appoint pour nos

représentants aux instances dans les cas de préparation de dossiers de même que pour certains projets spéciaux qui restent à définir.

Lors de mon précédent mandat, on m'avait confié la responsabilité d'organiser un programme d'activités pour souligner le 25^e anniversaire de notre syndicat. Cet anniversaire est maintenant derrière nous. Mais, comme nous le rappellent ces quelques événements que j'ai eu le plaisir de concocter pour vous, on pourra dire que 2003-2004 fut une année festive : cocktail pour souligner la rentrée le 6 octobre, fête de Noël du syndicat le 16 décembre, cocktail de lancement du numéro souvenir du SCCUQ@ le 8 février, distribution de cadrans « Flip » à l'occasion des tournées d'unités d'automne.

Les personnes présentes au cocktail qui a précédé le dévoilement de l'horloge, en avril 2003, se souviendront de l'annonce faite par monsieur le recteur Denis à propos d'un « *lieu social* ». La première étape de ce projet est maintenant franchie. Les architectes du service des immeubles ont été rencontrés à de multiples reprises et j'ai présenté au Comité exécutif, ainsi qu'aux membres des équipes, un plan de réaménagement fonctionnel des locaux du syndicat qui dégage l'espace nécessaire à l'installation de notre futur « *lieu social* ».

Plus récemment, j'ai commandé et fait installer une plaque commémorative au pied de l'horloge SCCUQ au carrefour des pavillons Jasmin, Aquin et de l'École des sciences de la gestion. Je me suis permis la liberté d'y ajouter quelques lignes qui traduisent en termes poétiques ce que signifie pour nous « *la magie d'enseigner* ».

Au mois de mai dernier, la direction du Bureau de la recherche et des programmes m'a demandé de me joindre au groupe déjà formé pour répondre aux demandes de financement dans le cadre de l'attribution du Fonds de développement pédagogique (FDP). Il s'agissait, en quelque sorte, d'une relance de ce fonds et j'ai accepté l'invitation car, malgré le peu de projets présentés par des chargées, chargés de cours, notre présence sur ce comité agit comme garde-fou pour empêcher que cette ressource soit considérée comme exclusive à un groupe.

En tant que responsable à l'exécutif du Comité mobilisation-intégration, j'informe régulièrement les conseillères des délibérations du Comité exécutif et des développements sur la scène uqamienne qui concernent notre collectif. Je participe à l'étude des projets présentés par les comités de liaison locaux ainsi qu'aux réunions de concertation avec nos vis-à-vis des

ressources humaines pour l'attribution des fonds dans le cadre de ce programme.

Les conseillères du comité mob-intégration et moi tenons des réunions de travail dont la fréquence est fonction des événements et des actions à entreprendre. La tournée des unités ajoute à la fébrilité qui caractérise la rentrée. Une des conseillères à l'intégration a dû s'absenter pendant la majeure partie de la session d'automne pour cause de maladie. L'automne étant une période de travail particulièrement chargée pour ce comité, j'ai dû prêter main-forte à l'équipe. Cela m'a permis de renouer avec le travail de terrain et ce fut pour moi un plaisir que d'animer une bonne demi-douzaine de réunions d'unités.

Dans le cadre du mouvement de protestation contre les politiques du gouvernement Charest, j'ai pris charge d'un petit groupe de militants uqamiens et nous sommes allés à Québec rejoindre les camarades de la FNEEQ pour participer à la marche de protestation du 29 novembre. J'ai aussi contribué à l'organisation d'une mobilisation intersyndicale lors de la journée de perturbation du 14 décembre. Au moment d'écrire ces lignes, nous en sommes aux derniers préparatifs d'actions de mobilisation pour la manifestation du 14 avril ainsi que pour celle du 1^{er} mai prochain.

Le SCCUQ se doit de profiter de l'occasion de visibilité que représente la tenue du congrès de l'ACFAS à l'UQAM en mai prochain. Avec l'accord de l'exécutif, j'ai inscrit le SCCUQ pour parrainer un colloque atelier qui portera sur le rôle des chargées, chargés de cours dans la société du savoir. Des conférenciers ont été invités et dans les jours qui viennent, nous verrons à finaliser l'organisation de ce colloque et à lancer des invitations à nos collègues du réseau universitaire.

Comme vous l'avez sûrement constaté en lisant ces lignes, le travail syndical est avant tout un travail d'équipe. Les tâches qu'on m'a confiées en cours d'année ont souvent empiété sur le champ de responsabilité des autres membres de l'équipe. Par crainte d'un oubli malheureux, c'est à dessein que je n'ai nommé personne dans mon texte car j'ai confiance que les personnes concernées se reconnaîtront. Je tiens quand même à souligner le travail des collègues du Comité exécutif ainsi que celui des conseillères du Comité mobilisation-intégration pour leurs contributions qui m'ont soutenu dans l'accomplissement de certaines de ces tâches.

MARCEL BERNIER

Vice-président aux affaires universitaires

BILAN : VICE-PRÉSIDENTE AUX RELATIONS INTERSYNDICALES

Comme par les années passées, le SCCUQ s'est acquitté avec célérité de sa tâche de représentation et de solidarité. Membre de la CSN, de la FNEEQ et du CCMM agissant comme responsable de ce dossier, j'ai assumé la coordination de nos relations avec ces organismes ainsi que la responsabilité de nos délégations de chargées, chargés de cours aux instances fédératives soient le Congrès FNEEQ 2003 et les divers conseils fédéraux réguliers et spéciaux. La participation assidue du SCCUQ (présidence et vice-présidence au Regroupement des chargés de cours (FNEEQ) et notre contribution aux débats y furent appréciées. Nos relations intersyndicales internes avec nos camarades du SEUQAM et du SPUQ se sont réservées et des rencontres plus formelles nous ont permis d'échanger et de cerner des actions de mobilisation communes contre les attaques du gouvernement Charest. Il y eut aussi des rencontres et des contacts plus informels avec les différentes associations étudiantes de l'Institution.

Quant à notre politique de solidarité, j'en ai assumé sa promotion, sa défense et sa mise en œuvre avec notre trésorière en appuie. Cette politique unique au SCCUQ nous permet de distribuer 20 000 \$ de dons à des

syndicats et groupes populaires poursuivant les mêmes idéaux que le SCCUQ.

L'UQAM doit se doter sous peu d'une politique contre le harcèlement et la violence psychologique. Le vice-rectorat aux ressources humaines et aux affaires administratives a mis sur pied un groupe de travail ayant comme mandat, entre autre, de proposer un projet de politique contre le harcèlement psychologie, au vice-recteur M. Malservisi. Le Comité exécutif me confia ce dossier et après sept rencontres de février 2004 à avril 2004, le projet de politique s'apprête à être soumis pour consultation au cours des prochaines semaines au sein de l'Université.

Je termine en soulignant que je fus responsable de l'application de la convention collective à l'automne 2003, en remplacement de mon camarade Jocelyn Chamard. Une partie de mon bilan personnel doit donc être évaluée en fonction de ce remplacement.

LORRAINE INTERLINO

Vice-présidente aux relations intersyndicales



Photo : Guy Dufresne
Manifestation du 14 avril 2004

BILAN : VICE-PRÉSIDENCE À L'INFORMATION

L'année 2002-2004 a été pour moi la deuxième année complète de mon mandat au poste de vice-président à l'information. J'étais entré en fonction à l'automne 2001 pour combler le poste laissé vacant par Suzanne Walsh devenue présidente du syndicat.

Un des éléments majeurs de l'année fut certes la publication d'un historique du SCCUQ. Cette publication voulait en quelque sorte terminer en beauté la commémoration des 25 ans d'histoire de notre syndicat. Rappel de la mémoire collective, le texte présente aussi une vision positive de la réalité des chargées, chargés de cours et de leur combat.

Durant le dernier mandat, j'ai poursuivi la publication du *SCCUQ@*. Il y a eu six parutions durant l'année écoulée, sept avec celle que vous lisez, dont le numéro spécial consacré au rappel historique du SCCUQ. Le journal du syndicat a maintenu son orientation d'offrir une information diversifiée, accessible et de type syndical. Deux nouvelles rubriques se sont ajoutées : une, consacrée à approfondir notre compréhension de la convention collective et celles des autres syndicats de chargées, chargés de cours et la seconde rapporte les résolutions adoptées par les assemblées générales avec l'objectif de faire partager aux membres les décisions collectives.

En septembre dernier, le vice-président à la convention collective bénéficie d'un congé pour activités syndicales. En collaboration avec la trésorière du syndicat, j'ai assumé la tâche de l'intersyndicale, lorsque sa titulaire fut appelée à prendre en charge les fonctions de VP à la convention collective.

Au cours de la dernière année, un dossier collectif a particulièrement retenu mon attention, celui de l'obtention d'un « nouveau statut », dossier « chaud » s'il en est un. J'ai donc participé, durant l'été et l'automne, à la préparation et la formulation de scénarios exploratoires ainsi qu'à deux rencontres avec les représentants patronaux. Au début de l'hiver, j'ai laissé ma place sur ce comité à un autre membre du Comité exécutif.

Bien que ces tâches ne relèvent pas du mandat spécifique de VP à l'information, j'ai activement participé au Congrès de la FNEEQ, de mai dernier, ainsi qu'au Conseil fédéral spécial du 18 mars. Toujours comme militant du SCCUQ, je suis délégué et j'assiste régulièrement aux assemblées générales mensuelles du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM) ainsi qu'au 32^e congrès qui s'est tenu du 19 au 23 avril 2004.

BERNARD DANSEREAU

Vice-président à l'information

SCCCUM : 25 ANS DE SYNDICALISME

Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal a connu une aventure syndicale mouvementée. La première accréditation fut obtenue en janvier 1979, mais l'Université de Montréal réagira fortement, contestant l'existence du syndicat. Ce n'est qu'en janvier 1986, lorsque la Cour suprême du Canada refuse d'entendre la dernière manœuvre de l'administration, que le SCCCUM pourra entreprendre sa première négociation qu'il signera en avril 1987.

1979-2004 : 25 ans d'existence du SCCCUM.

BERNARD DANSEREAU

Vice-président à l'information

BILAN : SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Pendant mon mandat 2003-2004 à titre de secrétaire général, le SCCUQ aura complété l'essentiel des réformes concernant nos statuts et règlements, notamment avec les modifications à la politique électorale et les ententes conclues avec les instances de l'UQAM. Ceci afin d'uniformiser la procédure permettant le choix de nos représentantes et représentants aux instances institutionnelles. La mise à niveau du parc informatique du Syndicat aura nécessité plus que ma part de travail et d'ajustement, et cela de manière constante. L'organisation et la gestion des opérations du secrétariat, en termes de respect de l'entente de travail des salariées et du fonctionnement quotidien du bureau syndical, m'ont demandé une attention soignée envers le travail et les personnes. La fonction de secrétaire assumée lors des assemblées générales, conseils syndicaux et réunions de l'Exécutif, ainsi que les responsabilités inhérentes au mandat de secrétaire général du SCCUQ, ne m'ont en rien dispensé de prendre une part active aux décisions syndicales.

Par ailleurs, en partenariat avec la vice-présidence aux affaires universitaires, la question du réaménagement des locaux du Syndicat a mobilisé du temps et de l'énergie dans la phase préparatoire des discussions avec l'Université, et demandera, de la part de la prochaine personne à ce poste, un suivi attentif au cours des prochains mois. Dans le cadre de la dynamique de la mobilisation, avec la manifestation du 29 novembre, l'activité de perturbation du

11 décembre et l'action du 14 avril, j'ai effectué un travail de soutien à la mobilisation qui m'a permis, notamment, de fournir photos, articles et diaporamas, en plus de contribuer aux supports administratifs et matériels de ces actions.

Comme membre de l'Exécutif, j'ai été impliqué dans des échanges avec nos collègues des autres universités, particulièrement en ce qui concerne l'analyse et l'interprétation de données et d'hypothèses, qui auront permis au SCCUQ de manifester une solidarité active avec les autres syndicats de chargées, chargés de cours. J'ai contribué à la représentation de notre Syndicat au sein du mouvement syndical, à titre de délégué au Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN) et à la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), que ce soit dans des échanges formels (réunions, congrès ou conférences téléphoniques) ou informels.

À titre de secrétaire général sortant, il m'importe de rappeler que les activités du secrétariat sont à la base de l'efficacité que nécessitent les actions et les interventions d'un syndicat. La dernière année aura fourni maintes occasions de constater, une fois de plus, comment le secrétariat du Syndicat est au cœur de l'action syndicale. Pour tout cela, merci à Monique Bouchard et à Diane Guilbault pour leur soutien constant.

GUY DUFRESNE
Secrétaire général

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DE COURTE DURÉE

Le perfectionnement de courte durée s'adresse aux chargées, chargés de cours qui sont à l'Université depuis plus de deux ans et qui ne sont pas en situation de double emploi, voulant participer à des travaux de préparation et de diffusion de connaissances. Les projets pouvant être financés sous ce volet, sont à titre d'exemples, des projets concernant la rédaction d'articles scientifiques, l'organisation de colloques, la préparation d'une conférence pour un colloque, une exposition en art ou un stage de formation. Ces demandes doivent inclure le but du projet, ses objectifs et le lien avec le champ disciplinaire de la salariée, du salarié.

Dates des dépôts : (à confirmer)

- Été 2004 : 11 juin 2004
- Automne 2004 : 24 septembre 2004
- Hiver 2005 : 28 janvier 2005

Le texte du programme de perfectionnement est disponible sur le site WEB de l'UQAM à l'adresse suivante : www.rhu.uqam.ca sous la rubrique Perfectionnement SCCUQ.

BILAN : TRÉSORERIE

Chargée de cours au département des sciences comptables, j'ai été élue comme trésorière du SCCUQ au Conseil syndical du 13 décembre 2001. En ma qualité de comptable agréée et grâce à ma connaissance des affaires du SCCUQ acquise au Comité de surveillance financière, j'ai pu assurer la continuité à la trésorerie. Ce premier mandat, de quelques mois seulement, a surtout servi à me familiariser avec les différents dossiers reliés au poste. Je termine maintenant mon troisième mandat.

Plusieurs dossiers sont venus enrichir mon expérience syndicale au cours de l'année qui s'achève. Les nouveaux défis, coprésidente à la campagne de financement de l'UQAM, vice-présidente substitut à l'intersyndicale, ont été à la fois motivants, passionnants et comme il se doit exigeants (condition *sine qua none* pour que ce soit un défi !).

La trésorerie au quotidien

Les tâches routinières rattachées au mandat de trésorerie consistent à la gestion quotidienne des affaires financières du syndicat : gestion de la paie, émission des chèques, enregistrement des transactions, conciliation bancaire, préparation de rapports pour les différents paliers de gouvernements (déductions à la source, CSST, émission des T4 et relevé 1, pour ne nommer que ceux-là), etc. Je partage avec la vice-présidence à l'intersyndicale la responsabilité de la gestion des dons de solidarité. Dans un précédent article (SCCUQ@ mars 2004) je vous informais comment le budget de solidarité avait été alloué durant l'exercice financier 2003.

Une partie importante de mes fonctions consiste à la préparation du budget que les membres adoptent en assemblée générale. Le budget alloue les sommes nécessaires aux différentes activités syndicales. Il traduit en terme financier l'agenda syndical.

Les tâches plus financières reliées à mon mandat se bouclent autour du travail de fin d'exercice. Cette

dernière étape sert à la préparation des états financiers et la reddition des comptes aux membres lors de l'Assemblée générale statutaire.

J'ai donc rapidement passé en revue le train-train quotidien qui emploie une partie de mon temps durant le mandat.

Coprésidente à la campagne de financement de l'UQAM

Plusieurs tâches connexes reliées à mon mandat ont favorisé mon implication à l'UQAM.

Grâce à la précieuse collaboration de bénévoles (voir l'article à la page 19) les chargées et chargés de cours ont pu dépasser l'objectif financier fixé à 20 000 \$. Au moment de mettre sous presse la participation financière de notre groupe d'employés atteint la somme de 59 154 \$.

Le défi était de taille et a exigé un investissement en temps assez important. Une grande partie des efforts déployés pour atteindre nos objectifs ont été faits en soirée et consistaient en appel auprès des chargées et chargés de cours. Ce geste individuel de solidarité, que nous posons en prenant position pour l'UQAM, est une manifestation concrète de la confiance et de l'intérêt que nous portons à notre métier d'enseignant universitaire.

Vice-présidence substitut à l'intersyndicale

Au cours de l'automne 2003, j'ai partagé avec le vice-président à l'information une partie du mandat de la vice-présidente à l'intersyndicale. À cette occasion, j'ai participé à un regroupement-universités à la FNEEQ et à des rencontres à l'université concernant la commission parlementaire.

J'ai représenté le syndicat et participé à des remises de don et bourse.

Autres dossiers

Plusieurs autres dossiers d'intérêt pour les chargées, chargés de cours ont occupé mon temps. Membre d'un corps enseignant vieillissant, j'ai organisé, avec la participation de la Caisse d'économie Desjardins de la Culture, la tenue d'une conférence sur la planification financière du départ à la retraite.

Je participe au comité qui gère le Fonds d'entraide dont le Syndicat est un acteur important.

En tant que trésorière du SCCUQ, membre fondateur de la Caisse d'économie Desjardins de la Culture, j'ai participé à son Comité de gestion.

Pour conclure, nos états financiers afficheront encore cette année un surplus. Plusieurs services se sont ajoutés à nos activités régulières : conférence sur la retraite, clinique portant sur la demande d'EQE, clinique sur le perfectionnement long et le rajeunissement de notre parc informatique. J'ai donc proposé l'utilisation d'une partie des surplus de façon à ce que les cotisations syndicales retournent le plus rapidement possible en services aux membres.

Ceci me permet de dire que l'année financière et mon mandat se terminent sur une note positive.

MARIE BOUVIER
Trésorière



Photo : Guy Dufresne

Manifestation du 14 avril 2004

BILAN : COMITÉ MOBILISATION-INTÉGRATION

Dans ces pages, nous aimerions dresser un bilan, véritable portrait de ce que nous avons accompli, tout en dégagant quelques points que nous considérons importants pour l'avenir.

L'année commence pour nous par le dépôt des plans annuels à la fin mai. Ce dépôt est en quelque sorte le fruit du travail de mobilisation effectué lors des assemblées d'unité tenues à l'automne et à l'hiver. Par ailleurs, il illustre la compréhension de plus en plus grande que les chargées, chargés de cours ont de l'intégration ainsi que leur implication et leur apport, qu'il soit individuel ou collectif, comme il en ressort des exemples ci-après.

Cette année, la vingtaine de plans annuels reçus témoignent de la grande participation des comités de liaison locaux (CLL) à déposer leur plan annuel et prouvent l'intérêt croissant des chargées, chargés de cours pour la vie universitaire, que celle-ci soit départementale ou facultaire. Quant à la centaine de projets *ad hoc* qui nous sont parvenus au cours de l'année, ceux-ci nous indiquent clairement et sans équivoque que les chargés de cours veulent s'impliquer et que le « réflexe d'intégration » est maintenant une réalité. Que ce soit par l'entremise de comités ou par le biais des structures existantes, avec des projets ponctuels ou faisant partie d'un plan annuel, les chargés de cours désirent participer pleinement aux différents paliers universitaires et sont d'ores et déjà actifs dans des projets novateurs.

Lors de la tournée des assemblées d'unité, nous sommes amenées à discuter de la tâche des chargées, chargés de cours, de l'expérience globale et particulière qu'ils sont amenés à vivre : intégration à l'institution, expérience propre à leur unité voire outre les frontières de l'université. Ce sont donc pour nous des moments privilégiés d'échange et de dialogue : ils nous permettent de rencontrer les gens sur le terrain en plus de voir comment développer leur intérêt de façon à ce

qu'ils s'impliquent davantage dans leur lieu d'embauche bref, de faire plus ample connaissance avec les différentes problématiques et de mieux connaître les personnes.

La mobilisation est un aspect de notre travail qui nous tient à cœur. Nous avons diffusé, informé, rédigé des messages, nous nous sommes engagées dans diverses actions. En novembre, lors de la semaine de visibilité des chargées, chargés de cours, nous avons distribué des horloges multifonctions à nos collègues, activité reliée au 25^e anniversaire du syndicat. La reconnaissance des chargés de cours, une histoire de temps ? ... À l'occasion du brunch des Retrouvailles le 9 février, de la table ronde du 8 mars, du dévoilement de l'horloge en avril, à la fête de Noël ou au lancement de « 25 ans d'histoire », les membres du comité ont toujours pris part à l'organisation, à la réalisation et à l'animation de ces événements.

Ce fut également dans la joie et la bonne humeur, bien qu'au froid ou à la pluie battante, que nous avons participé aux manifestations contre les politiques du gouvernement Charest. Reportons-nous donc à Québec, le 29 novembre et plus particulièrement à l'UQAM, le 14 décembre alors que nous avons mené le jeu, litanies à l'appui, sur la Grande Place et organisé une marche à l'extérieur, de concert avec les gens du SEUQAM, du SPUQ, du CLSC des Faubourgs et des garderies. Ainsi, d'un seul élan, nous avons impliqué les membres lors des manifestations « La riposte des femmes » (8 mars) et « On n'a jamais voté pour ça » (14 avril).

De plus, les membres du comité Mobilisation-intégration étaient présentes dès potron-minet le 14 avril pour distribuer à l'UQAM des autocollants et des tracts. L'événement à caractère rassembleur a culminé ce soir-là par la manifestation devant le bureau du Premier ministre pour souligner le premier anniversaire de l'accession au pouvoir de son gouvernement.

Que ce soit dans le SCCUQ intervention ou le SCCUQ@, la rédaction d'un compte rendu succinct est pour nous une activité essentielle : pour informer, pour inspirer nos collègues enseignants, nous les gardons au courant de leurs réalisations - sujets qu'ils imaginent, projets qu'ils créent.

La représentation, dans notre cas, s'est faite à travers notre participation aux différentes instances syndicales ainsi qu'aux conseils fédéraux et au congrès de la Fédération, à Rimouski.

Dans un autre ordre d'idée, nous devons voir à l'organisation cléricale du comité : il nous faut planifier nos étapes de travail, faire la mise à jour informatique et le suivi de tous les dossiers, répondre aux besoins ponctuels des chargées, chargés de cours ou les orienter vers les ressources disponibles, vérifier les rapports qui nous parviennent en fonction des objectifs visés et réalisés.

Finalement, parmi les tâches connexes à notre mandat, nous avons été partie prenante du Comité qui travaille sur la problématique des stages.

Outre ce que vous venez de lire et qui constitue en quelque sorte notre ordinaire, nous prévoyons dans un avenir immédiat une mise à jour du document institutionnel sur l'intégration des chargées, chargés de cours ainsi qu'une évaluation de la mise en œuvre des plans annuels. Par ailleurs, nous souhaitons une discussion sous forme de réflexion collective sur l'épineuse question de la mobilisation...

CHRISTIANE MALET
LOUISE SAMSON
FRANCINE ST-HILAIRE



Photo : Guy Dufresne

Manifestation du 14 avril 2004

BILAN : COMITÉ DES AGENTES ET AGENTS DE RELATIONS DE TRAVAIL (CAART)

Ce bilan couvre la période depuis l'entrée en fonction au 1^{er} mai 2003 des personnes élues au CAART jusqu'à ce jour. Pour la présentation de celui-ci, nous allons exposer de façon thématique les principaux faits et événements liés à la réalisation de notre mandat.

Entrée en vigueur de la nouvelle convention, signée le 5 mai 2003

Suite à l'adoption de la dernière convention collective, le comité a assuré le suivi de la lettre d'entente no 366 qui réglait un certain nombre de griefs déposés sous l'ancienne convention collective 2000-2002. Cette lettre prévoyait également, sous des conditions particulières, l'accès à la prime de départ à la retraite pour les personnes chargées de cours de 65 ans et plus. De plus, la mise en œuvre des comités issus de la convention collective a été activée afin qu'ils soient opérationnels pour la session d'automne 2003.

Nouvelles dispositions de la *Loi sur les normes de travail* concernant les jours fériés et chômés.

De nouvelles dispositions légales sont entrées en vigueur le 1^{er} mai dernier, relativement au paiement des jours fériés, chômés et payés. Ce dossier a nécessité au moins trois opérations particulières de la part du comité :

- La mise en application des nouvelles dispositions a donné lieu, à l'UQAM, à un trop-versé par l'Université. Par conséquent, le Syndicat a dû convenir avec l'employeur d'une lettre d'entente pour déterminer l'échéancier et les montants de remboursement du trop-versé ;
- Le comité a procédé à la vérification des calculs effectués par l'employeur en regard des dispositions légales ;
- Le comité s'est assuré que les officiers syndicaux reçoivent les mêmes indemnités

prévues à la *Loi* et versées aux personnes chargées de cours (les libérations syndicales n'ayant pas été considérées dans le calcul des indemnités).

Application de la convention collective

Pendant la dernière année, dix lettres d'entente ont été signées. Cinq lettres concernaient des dossiers collectifs tels que :

- le renouvellement de la convention collective ;
- le règlement de griefs déposés sous la convention collective 2000-2002 ;
- le remboursement à l'Université de trop-versé ;
- la modification de la clause 9.01 de la convention collective consécutive aux avis juridiques pour savoir si le fait de considérer une personne retraitée en double emploi enfreint la Charte des droits et libertés de la personne ou autres lois ;
- la division du département des Sciences de l'éducation.

Parmi les cinq dossiers individuels qui ont fait l'objet de lettre d'entente, deux étaient des conventions de départ et les trois autres, des règlements de griefs déposés sous la convention 2000-2002.

Durant la dernière année, une seule rencontre du Comité des relations professionnelles a eu lieu, soit le 30 octobre 2003. Une autre rencontre est prévue au lendemain de l'Assemblée générale, soit le 30 avril 2004. Lors de la réunion entre la partie syndicale et patronale, le fonctionnement suit en général le modèle suivant :

- suivi des dossiers depuis la dernière rencontre ;
- nouveaux sujets à discuter (par exemple : annulations de cours, prime de départ à la retraite, accès au budget d'auxiliaire, transfert de pointage lors de la fermeture d'un département, comme c'est le cas cette année avec le département de physique...)

- griefs en cours et à venir ;
- mise au point sur les comités de la convention collective (comité sur les stages, sur l'attribution électronique, sur les locaux...).

Dossiers majeurs durant l'année 2003-2004

Pour les fins de notre présentation, nous avons retenu trois dossiers, sans aucun jugement de valeur sur leur ordre hiérarchique, qui ont nécessité une mobilisation énorme des personnes du CAART chargées de ces dossiers.

Le premier dossier est celui de la clause passerelle. Plusieurs dossiers de personnes chargées de cours ont été traités soit pour évaluation, soit pour l'ouverture d'un cas à l'étude, soit pour le cheminement dans le cadre du processus d'arbitrage. À titre d'illustration, durant les derniers mois de la session d'hiver 2004, il y a eu trois auditions d'arbitrage. Ces dossiers nécessitent beaucoup de temps de préparation, de rencontres préparatoires, à quoi s'ajoutent les journées proprement dites d'arbitrage.

Un autre dossier qui a exigé une attention majeure est le dossier des transferts automatiques des EQE suite aux révisions de la programmation et/ou modification ponctuelle de certains cours. Nous devons suivre de façon constante la problématique des cours modifiés et le transfert d'EQE. Durant la dernière année, au moins dix-sept dossiers actifs ont été ouverts relativement au transfert d'EQE. Un cas a cependant dominé. C'est un dossier issu du règlement de la négociation 2003. L'enjeu est important car il s'agit d'un cours de base qui concerne beaucoup de personnes chargées de cours en Sciences comptables. Ce dossier a demandé beaucoup d'échanges tant avec l'employeur, qu'avec les personnes chargées de cours impliquées dans ce dossier.

Autre dossier important, ce sont les cas relativement à l'évaluation des enseignements. Au moins neuf dossiers ont été traités durant l'année. Que ce soit, en termes de politique préventive, de suivi de dossiers à la suite d'évaluation de l'enseignement avec des résultats insatisfaisants, nous devons assurer le respect des étapes et des procédures prévues à la convention collective pour contrer toute dérive expéditive ou utilisation inappropriée d'actions d'évaluation.

Autres dossiers et autres activités

En dehors de réponses ponctuelles à des demandes de diverses natures, telles sur l'assurance-salaire, l'assurance-emploi, le perfectionnement..., certains dossiers ont nécessité une attention plus particulière. Mentionnons, notamment, les suivis en matière de répartition et d'attribution de charges de cours, les cas de mesures disciplinaires (au moins deux), l'application de la clause de double emploi qui a abouti à deux cas de congédiement. Parmi les activités qui méritent une mention dans le présent rapport, nous retenons les activités suivantes :

- l'encadrement du processus des demandes de révision d'EQE ;
- le suivi en termes d'application de la convention collective du dossier de la réserve et la compilation de données statistiques pour connaître l'état de la situation à cet égard ;
- la mise à jour de la partie du site WEB du SCCUQ consacré à la convention collective ;
- la participation à une session de formation syndicale sur le thème de la santé mentale et l'organisation du travail ;
- la participation à une session de formation pour agentes et agents de griefs niveau 2 ;
- la participation à une formation offerte par le Service de la paie relativement aux relevés électroniques de paie qui seront utilisés d'ici peu ;
- la participation à des rencontres particulières avec des personnes chargées de cours sur des dossiers spécifiques comme la question des disponibilités obligatoires à des cours en théâtre, le dossier de la réformation de la programmation à l'École des Arts visuels et médiatiques et la problématique des transferts d'EQE, le dossier du cours SCO1200 en Sciences comptables ;
- à l'occasion, la participation à des assemblées d'unités pour expliquer un ou plusieurs éléments de la convention collective ;
- la participation à des comités issus de la convention collective ou de la lettre d'entente du renouvellement de la convention :
 - le comité sur les statuts d'enseignement ;
 - le comité chargé d'analyser la charge de travail des personnes chargées de cours donnant des cours donnés selon le modèle APP (approche par pro-

- blèmes). Actuellement, le comité s'est réuni seulement du côté syndical pour le moment afin de préparer une rencontre avec l'employeur ;
- le comité sur l'attribution électronique des charges de cours ;
 - le comité sur les stages ;
 - le comité sur l'accès aux services pour les personnes chargées de cours à la retraite ;
- la participation à des réunions de l'équipe syndicale lors de convocation par le Comité exécutif (réunion d'équipe sur le statut le 9 juin 2003 et réunion d'équipe sur le vote de grève générale en intersyndicale, le 24 mars) ou aux assemblées des instances syndicales.

En guise de conclusion

Le présent bilan ne peut s'achever sans mentionner le travail des conseillers syndicaux en appui à notre travail que ce soit Diane Dwyer ou, depuis son départ à un

autre service à la CSN, son remplaçant Paul Rose. Également, il faut souligner la contribution de procureurs du Service juridique de la CSN dans des dossiers d'arbitrage ou dans le cadre d'une procédure judiciaire devant le Tribunal du travail impliquant le Syndicat.

Notre objectif en rédigeant le présent rapport était de rendre compte de la multiplicité et la diversité des tâches assumées par les membres du CAART. Les membres du CAART veulent remercier Lorraine Interlino qui a assumé pendant douze semaines le remplacement de Jocelyn Chamard au poste de vice-président à la convention collective.

Les membres du CAART

MARIE-CLAUDE AUDET

GORDON LEFEBVRE

YVETTE PODKHLEBNIK

ROGER VAILLANCOURT (en remplacement de Gordon Lefebvre à la suite de son congé de maladie)

JOCELYN CHAMARD, *vice-président responsable du CAART.*

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DE LONGUE DURÉE

Conformément à l'article 16 de la convention collective UQAM-SCCUQ, des bourses d'études aux fins de perfectionnement pour l'équivalent de 54 charges de cours seront réparties entre les sept (7) secteurs : Arts ; Éducation ; Langues, lettres et communication ; Sciences ; Sciences de la gestion ; Sciences humaines ; Science politique et droit. Ces bourses ne pourront excéder l'équivalent de six (6) charges par personne mais peuvent aussi correspondre à moins de six (6) charges.

Deux documents essentiels sont disponibles au Service des ressources humaines au D-1300 du pavillon Athanase-David :

- *la politique du programme de perfectionnement*
- *la déclaration d'emploi (SRH057).*

La demande doit être envoyée à l'attention de Madame Lyne Crête au plus tard le 14 mai 2004, 17 heures.

MERCI À VOUS QUI AVEZ PRIS POSITION POUR L'UQAM

Le 13 avril dernier, la campagne majeure de financement 2002-2007 de l'UQAM (objectif : 50 M \$, atteint à date : 40 M \$) a été lancée dans le grand public. Après avoir sollicité la communauté uqamienne (objectif : 3 M \$, atteint à date : 3,2 M \$) l'UQAM s'adresse maintenant à la vaste communauté québécoise. Le succès de la campagne interne est garante de la campagne publique. Les chargées et chargés de cours ont mis l'épaule à la roue et nous pouvons nous féliciter d'avoir largement dépassé notre objectif financier de 20 000 \$ en atteignant un montant de 59 154 \$.

Un effort considérable a été déployé de la part de toutes et tous pour atteindre cet objectif : la réponse fut généreuse comme le démontrent les résultats !

Des personnes dévouées se sont portées volontaires pour permettre sa réalisation. Je désire souligner ici, de façon toute particulière, cette contribution et les remercier personnellement pour le temps qu'elles ont consacré à solliciter leurs collègues. Cet exercice, qui s'est déroulé dans la bonne humeur au cours de soirées d'appel organisées avec la collaboration du personnel de la Fondation UQAM, a porté fruit.

En tant que co-présidente de la campagne, j'ai pu compter sur plusieurs personnes pour me prêter main forte et ainsi réussir à recueillir de nombreux dons. Il s'agit des chargées, chargés de cours suivants :

Anne-Marie Baraby (Sciences humaines), Hélène Belley (Sciences humaines et Sciences de l'éducation), Anne-Marie Benoît (Sciences humaines), Marcel Bernier (Arts et Sciences de l'éducation), Guy Dufresne (Science politique et Sociologie), Monique Dufresne (Sciences humaines), Daniel Gomez (Sciences humaines), Lilianne Lavertu (Sciences humaines), Langis Madgin (Sciences de la gestion), Sylvie Poirier (Sciences de la gestion), Renée Trudeau (Sciences de la gestion) et Suzanne Walsh (Sciences humaines).

Ces solliciteuses, solliciteurs ont été nos messagers auprès de toute la communauté uqamienne : *oui*, les chargées et chargés de cours prennent position pour

l'UQAM ; *oui*, ils sont membres à part entière de son projet social ; *oui*, ils confirment à leurs étudiantes et étudiants qu'ils travaillent pour eux. Notre travail assidu trouve donc sa raison d'être dans le rôle social que nous continuons à assumer cours après cours, contrat après contrat, bien au-delà de notre précarité.

Si vous croisez ces personnes dans les corridors de l'UQAM, les salles de cours, les locaux de chargées, chargés de cours, à la cafétéria, sur la rue, dans un café, à une assemblée générale, dites-leur MERCI, elles le méritent bien !

MARIE BOUVIER
*Trésorière et co-présidente
campagne de financement UQAM*

N.B. : Il est toujours temps de faire vos dons cet été ou tout au long de la campagne qui se clôturera en 2007. Ensemble et solidaires, faisons grimper notre taux de participation qui se situent actuellement à 17 %. Chaque don est important pour augmenter ce dernier.

LISTE UTILE D'ADRESSES, NUMÉROS DE TÉLÉPHONE ET BOÎTES VOCALES POUR NOUS JOINDRE

Adresse postale : C.P. 8888 Succursale Centre-Ville, Montréal H3C 5P8

Adresse civique : 1255 rue Saint-Denis, Montréal - local A-R540

Adresse de courrier électronique : sccuq@uqam.ca

Site Internet : <http://www.unites.uqam.ca/sccuq/>

Téléphone : 514-987-3495

Télécopieur : 514-987-8475

LISTE DES NUMÉROS DE BOÎTES VOCALES ET DE POSTES TÉLÉPHONNIQUES

Un numéro de poste doit être précédé de 987-3000 lorsque rejoint de l'extérieur

Comité exécutif	
Suzanne Walsh, présidente	6644#
Jocelyn Chamard, vice-présidence à la convention collective	2794#
Lorraine Interlino, vice-présidence aux relations intersyndicales	3180#
Marcel Bernier, vice-présidence aux affaires universitaires	6741#
Marie Bouvier, trésorerie	3050#
Guy Dufresne, secrétaire général	2793#
Bernard Dansereau, vice-présidence à l'information	2793#
Comité des agentes et agents de relations de travail	
Marie-Claude Audet	2789#
Gordon Lefebvre	3536#
Yvette Podkhlebnik	4886#
Comité mobilisation-intégration	
Christiane Malet	8272#
Louise Samson	2791#
Francine St-Hilaire	5609#
Secrétariat	
Monique Bouchard	3495#
Diane Guilbault	3720#

Nous faire parvenir le coupon-réponse par la poste ou par courriel à : sccuq@uqam.ca

GARDEZ LE CONTACT ! - CHANGEMENT OU NOUVELLE ADRESSE ÉLECTRONIQUE

Nom :

Prénom :

DÉPARTEMENT, ÉCOLE OU FACULTÉ

.....

Adresse de courrier électronique :

.....